Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

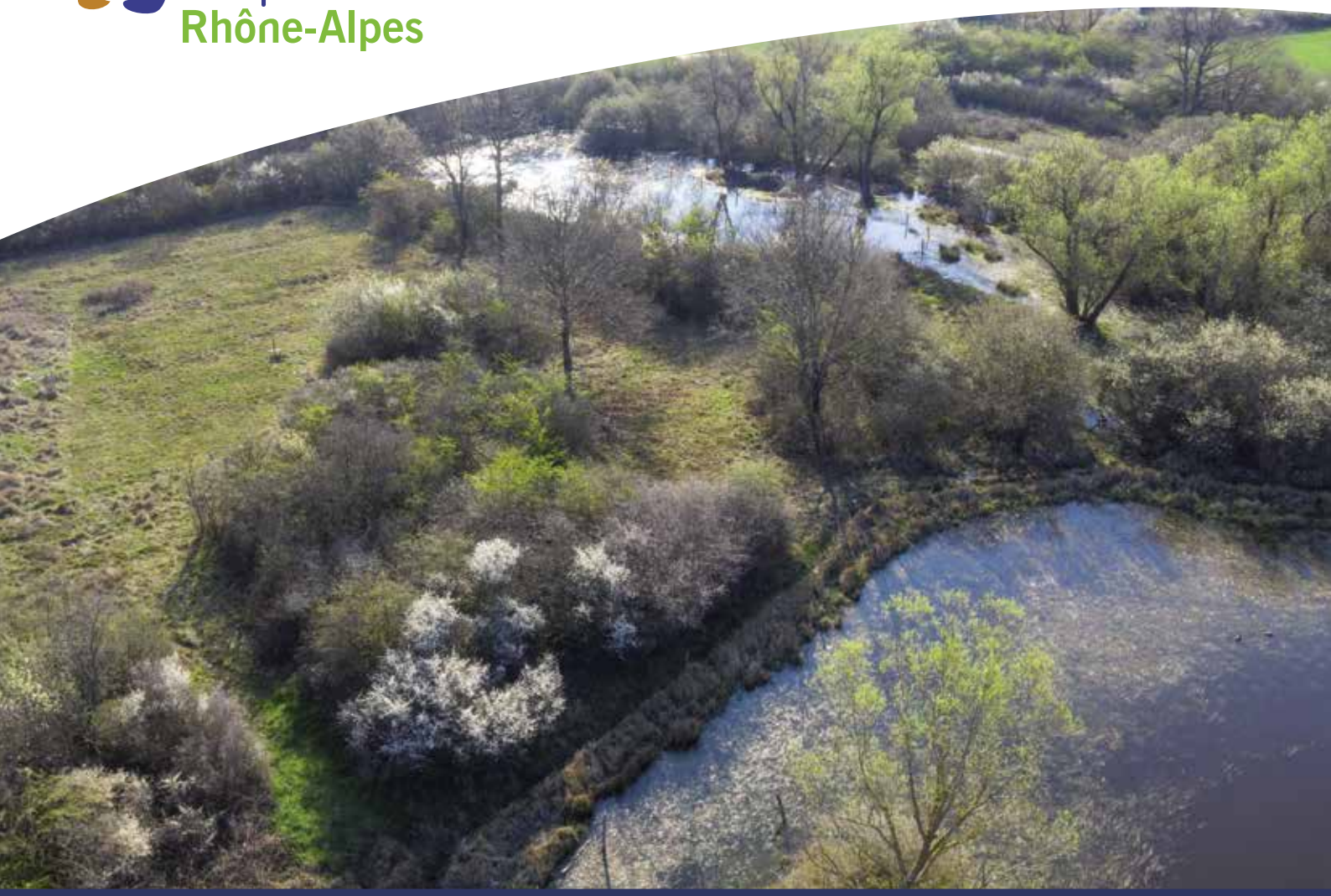

RAPPORT ANNUEL 2018

La nature, un atout pour l'avenir de nos territoires

ÉDITO

Une nouvelle organisation se structure pour les CEN en Auvergne-Rhône-Alpes. La conférence des six CEN est maintenant bien en place et la construction d'un nouveau plan d'actions quinquennal pour 2018-2022 a été validée par l'État et la Région en cours d'année 2018. Chacune des dix priorités de ce plan pluriannuel dispose d'un référent régional chargé de coordonner les actions et d'impulser un effort de mutualisation qui s'accélère dans le travail des équipes et dans la production d'outils partagés. Enfin, des réunions régulières de suivi de ce plan s'opèrent avec les services de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Celle-ci a défini en 2018 sa nouvelle stratégie environnement-énergie dans laquelle les CEN sont identifiés comme partenaires relais de sa politique. Ce rôle s'illustre notamment, sur le terrain, par la coordination régionale des porteurs de contrats verts et bleus conduite par le CEN Rhône-Alpes ou encore par l'animation d'un des pôles de l'observatoire régional de la biodiversité portant sur la gestion des milieux naturels. Celui-ci a d'ailleurs pris, durant l'année, une autre envergure en s'étendant à la partie auvergnate avec une co-animation par les CEN Rhône-Alpes et Auvergne.

La fusion des deux conseils scientifiques en un seul au cours de l'année témoigne du travail de mutualisation régionale. Un tel organe appuie les CEN dans leurs orientations scientifiques et leurs choix pour optimiser la gestion de sites. Une première séance plénière a eu lieu en automne et s'est traduite par l'élection de Dominique Vallod au poste de présidente.

Par ailleurs, le CEN Rhône-Alpes a construit durant l'année, deux stratégies partagées avec les autres CEN ou acteurs régionaux concernés qu'il a adaptées à ses territoires d'action. L'une concerne la forêt, une thématique sur laquelle une approche globale devenait nécessaire ; l'autre s'applique au partenariat avec les entreprises, étayée par une form'Action mutualisée entre quatre CEN.

Notre besoin d'adaptation est permanent, qu'il s'agisse d'accompagner les évolutions du onzième programme des Agences de l'eau ou la nouvelle politique régionale environnement-énergie, de faire évoluer notre modèle économique en priorisant les investissements et la recherche de financements privés. La finalité reste bien sûr d'enrayer la perte de qualité de notre patrimoine naturel et de sensibiliser à la fragilité de nos écosystèmes face aux différentes pressions d'origines humaines et à l'urgence climatique.

Jean-Yves Chetaille
Président du Conservatoire
d'espaces naturels Rhône-Alpes

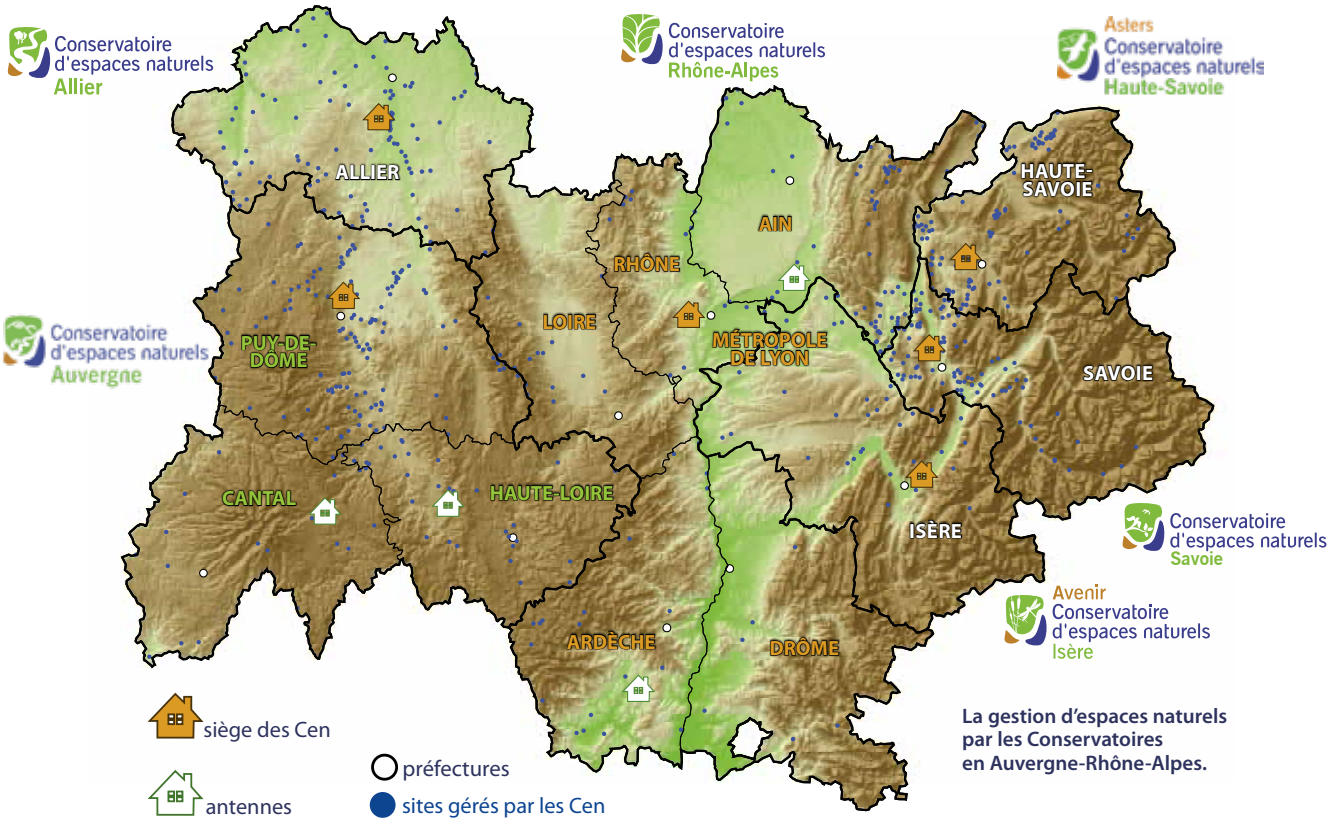

La gestion d'espaces naturels par les Conservatoires en Auvergne-Rhône-Alpes.

Foncier, ça bouge !

Depuis leur création, les CEN ont fait de la maîtrise foncière un de leur principal cheval de bataille. Il faut dire que la restauration de milieux et leur entretien nécessite des garanties sérieuses sur l'usage ultérieur des parcelles.

Aussi, très tôt, outre l'acquisition foncière, des outils comme la convention d'usage ont été développés, améliorés au fil des années selon les besoins. Pour aller plus loin, en 2018, une séance de réflexion a porté sur **les baux** (civil, emphytéotique, à clauses environnementales) afin de mieux adapter leur usage. En parallèle, le *CEN Savoie* a signé la première **obligation réelle environnementale** et les CEN devraient contribuer à l'organisation pour septembre 2019 d'un colloque national consacré à cet outil de contractualisation avec des propriétaires.

Question veille foncière sur les parcelles présentant des intérêts écologiques forts et autres coopérations entre la *SAFER Auvergne-Rhône-Alpes et les CEN*, un séminaire commun a été réalisé. Il en ressort une meilleure efficacité de travail entre les deux parties et la préparation d'une **convention régionale liant les CEN à la *SAFER***.

Enfin, la préfiguration d'**une fondation nationale reconnue d'utilité publique** et portée par le réseau des CEN prend forme progressivement. Elle remplacerait et prolongerait le fonds de dotation mis en place jusqu'alors par le réseau des CEN, permettant d'accepter dons et legs et de renforcer l'inaliénabilité du foncier acquis.

Trois nouvelles conventions régionales !

Le travail réalisé entre les CEN d'Auvergne et de Rhône-Alpes et les *Parcs naturels régionaux Livradois-Forez et des Monts d'Ardèche* s'est formalisé à travers la signature des deux conventions de partenariat tripartites, au printemps dernier. En Ardèche, ce rapprochement s'est accompagné de la tenue de l'assemblée générale du *CEN Rhône-Alpes* à Jaujac, entre autre au siège du Parc.

En juin, six années de coopération avec l'*UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes* étaient mises à l'honneur. Un accord de partenariat a été signé en présence du président du groupe *Delmonico-Dorel*, en aval d'un chantier solidaire sur la Costière rhodanienne.

Des chiffres clé en Auvergne-Rhône-Alpes

- **600** **sites** en gestion par les CEN
- **16 440** **hectares** maîtrisés par les CEN dont :
  - **2 100** hectares **acquis**
  - **14 300** hectares sous **convention**
  - **40** hectares sous **bail** ou autres
- **11,2 M€** de budget annuel dont 7,7% provenant de financements privés
- **180** salariés opérant sur les différents projets
- **590 000** données naturalistes intégrées dans l'outil SICEN

Les chiffres pour le CEN Rhône-Alpes

- 147 sites en gestion
- 6425 hectares maîtrisés
- 21 569 hectares préservés
- 4,8 M€ de budget annuel
- 52 salariés

Changements climatiques : que font les CEN ?

Un premier travail de déclinaison du document de *l'UICN* sur les solutions fondées sur la nature, mené par le *CEN Auvergne*, met en évidence la pertinence de nombreuses actions conduites par les CEN permettant de stocker du carbone (notamment dans les tourbières ou les espaces forestiers laissés en libre évolution) ou en jouant sur les climats locaux avec le maintien de zones de rétention d'eau ou des couvertures végétales permanentes.

Sur le volet agricole, les programmes agro-environnementaux et climatiques marquent un tournant qu'ont pris les CEN avec une multiplication des accompagnements d'exploitants vers des solutions plus pérennes, donnant un rôle positif aux zones humides, favorisant les couvertures permanentes...

D'importants programmes de restauration de milieux humides et une valorisation d'espaces naturels sensibles, toujours au centre des attentions, aux côtés du Département, ont été structurants durant l'année, tandis que l'animation autour des patrimoines se développe. L'agenda est toujours aussi étoffé et de nombreuses interventions en milieu scolaire ont eu lieu autour des sites gérés, nous amenant à solliciter l'agrément de l'*Éducation nationale*.

Sur l'espace naturel sensible des dunes des Charmes, à Sermoyer, le CEN a coordonné des travaux d'aménagement d'un débarcadère. L'objectif ? Permettre l'accès au site par une nouvelle voie, cette fois-ci fluviale !

Marais de Vaux : le projet de restauration se concrétise

Après d'importants préparatifs, le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec des travaux préparatoires à la restauration hydrologique de 2019. Près de 5,5 hectares de saules et de bouleaux ont été coupés et broyés. L'objectif est de retrouver les drains et faciliter leur comblement. Ce projet ambitieux vise ainsi à relever le niveau de la nappe, améliorer la qualité de l'eau et l'expansion des crues et ouvrir le milieu pour permettre le développement des espèces typiques et menacées d'extinction. Par ailleurs, blog, vidéo et sortie pédagogique ont été mis en place pour permettre aux populations locales de suivre l'avancement du projet.

Le Département nous a fait l'honneur de labelliser "espaces naturels sensibles" cette plus grande zone humide des montagnes de l'Ain, un des premiers sites gérés par le CEN.

Le lac d'Ambléon mis à l'honneur

Le CEN et le Département ont inauguré début septembre les nouveaux aménagements d'accueil du public sur cet espace naturel sensible. Ce fut aussi l'occasion de présenter officiellement le beau livre sCENe de nature autour de Lhuis, recueil de témoignages en faveur des zones humides et autres espaces naturels et agricoles de ce secteur du Bugey. A l'automne, une opération de nettoyage a été menée par des hommes grenouilles du *Scaph'club de Belley* en lien avec l'*association de pêcheurs du Bas-Bugey*.

Sensibiliser à la biodiversité

Le CEN a poursuivi le développement d'animations et l'installation d'équipements touristiques sur le territoire. Un sentier d'interprétation "l'étrange trésor de la Vouivre" a ainsi vu le jour autour de la tourbière et du lac Genin, soutenu par *l'État*, l'*Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse* et le *Département de l'Ain*. Un parcours de deux heures portant sur 7 000 ans d'évolution de la végétation entre mystère et science-fiction !

Cette année encore le CEN a conduit la publication du calendrier des animations de l'Ain en lien avec le Département : animations grands publics, chantiers participatifs, sorties scolaires... plus de 100 évènements pour découvrir le patrimoine de l'Ain !

LA GESTION DE SITES DANS L'AIN

- 70 sites en gestion conservatoire dont 13 ENS, 10 836 hectares concernés ;

dont :

- 335 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- et 900 parcelles en convention d'usage ou bénéficiant d'un accord oral avec des propriétaires.

Pour assurer une présence plus régulière sur le territoire du Haut-Bugey, le CEN a lancé une démarche citoyenne à travers un programme européen, LEADER, porté par *Haut-Bugey agglomération*. D'Oyonnax, à Dortan, d'Echallon à Charix, un cycle de réunions a été organisé afin de rencontrer les habitants, échanger sur la biodiversité locale et identifier les actions possibles : recensement, entretien de site… ou simplement être relais auprès des populations locales. Le programme se poursuit.

Cette année, la montagne ardéchoise a concentré toutes les énergies que ce soit en matière de gestion, d'agro-environnement, d'animation et de valorisation ou encore de restauration par la conduite d'importants travaux.

Histoire et usages d'eau sur le plateau de Montselgues

Une démarche de description et d'évaluation des usages passés de l'eau et du bâti associé a été conduite par le Cen. Ce ne sont pas moins de 128 entités patrimoniales (grange, calade, béalière, retenue d'eau...) qui ont été inventoriées. L'objectif étant de mieux cerner le rôle des populations locales dans l'évolution des tourbières et définir un programme de valorisation de ce patrimoine.

Une petite fleur sous les projecteurs !

En surplomb des gorges de la Loire, ce nouveau site en gestion à enjeu floristique exceptionnel est propriété de la commune d'Issarlès. Il abrite une espèce très localisée bénéficiant d'un plan de conservation national, la renoncule à fleurs en boules.

Trois temps forts dédiés aux tourbières

En 2018, les tourbières ont été mises à l'honneur à travers trois évènements festifs : fin juillet, le CEN a proposé une journée d'animation sur Saint-Agrève (balade contée autour du lac de Devesset, animation avec le crieur des tourbières...). En septembre, deux fêtes des tourbières ont eu lieu, l'une à Issanlas, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'autre à Montselgues pour la fête de la science. L'édition 2019 de cette fête est déjà en cours de préparation !

En parallèle, les acteurs locaux du plateau ardéchois ont été mobilisés afin de réfléchir au développement économique local autour des tourbières. Les premiers échanges constituent une base pour un projet fédérateur au service de ces milieux remarquables.

Tourbières dégradées, tourbières restaurées

Une fois n'est pas coutume, ce sont les tourbières dégradées qui ont été sous les feux de la rampe dans le haut bassin de la Loire. L'étude a donné lieu à la publication d'une synthèse pour sensibiliser les habitants à cet enjeu.

Le CEN a également mené d'importants travaux de restauration sur la tourbière de la Verrerie (coupe d'épicéas, bouchage d'anciens drains, reméandrage du ruisseau), sur celle de Geneste, de la Vestide et des Narces avec un chantier d'envergure pour remettre les ruisseaux dans leur lit historique. Quant aux tourbières des Planchettes et de la Couleyre, les mares présentes ont été restaurées, en partenariat avec le *lycée agricole d'Aubenas* et le *SICALA*.

De la bonne gestion des pâtures à grands joncs

La *Chambre d'agriculture d'Ardèche* et le CEN ont travaillé conjointement sur la gestion agro-environnementale des pâtures à grands joncs. Des relevés de terrain chez des exploitants volontaires ont ainsi été réalisés, sur la végétation, le sol et la consommation de la ressource fourragère. L'analyse de ces données et la restitution auprès des agriculteurs sont prévues au premier semestre 2019.

Les orchidées de Monteillas sous convention

Sur la commune de Pranles dans la Vallée de l'Eyrieux, les pelouses sèches abritent un cortège d'orchidées intéressant. C'est pourquoi, en collaboration avec l'association *Bassin Eyrieux environnement et développement*, une notice de gestion a été élaborée et a permis d'identifier les actions à mettre en oeuvre pour conserver ces milieux ouverts. La première : remettre des ânes à pâturer !

LA GESTION DE SITES EN ARDÈCHE

- 23 sites en gestion conservatoire dont 2 nouveaux sites mentionnés en rouge sur la carte.

La maîtrise d'usage concerne 356 hectares dont :

- 117 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 239 hectares bénéficiant d'un accord de propriétaires volontaires.

Suivez le guide !

Élaboré courant 2018 en collaboration avec *le CEN Auvergne* et de nombreux partenaires locaux, le guide du patrimoine naturel ***Les sources de la Loire*** sera en librairies dès juin 2019.

Plaine alluviale d'Ardèche

2018 a vu émergé, en partenariat avec l'***EPTB du bassin versant Ardèche,*** un projet de restauration hydro-morphologique sur la plaine alluviale d'Ardèche. De nombreux échanges techniques ont été menés afin de poser les bases de ce projet ambitieux. Aussi, le CEN a participé à la sensibilisation des élus et acteurs locaux, dans le cadre d'une randonnée sur le territoire, pour évoquer les enjeux environnementaux et agricoles de la plaine, afin de faire émerger un véritable projet territorial.

Dans les Baronnies provençales, sur Villeperdrix, animation et médiation auprès d'usagers ont été nécessaires pour concilier la pratique de canyoning et la qualité de l'environnement. L'animation foncière dans la vallée du Rhône et dans la plaine de Valence, en partenariat avec la *SAFER*, porte ses fruits puisque six hectares de zones humides alluviales sont en cours d'acquisition.
Enfin, deux nouveaux sites viennent agrandir le réseau des sites gérés dans la Drôme : le marais des Oches à Étoile-sur-Rhône et le bois des Pauvres sur la commune de Montélier.

Un plan de gestion pour les Ayasses

Cette mesure compensatoire fait suite à d'importants travaux de sécurisation des voies de la ligne TGV Méditerranée qui ont conduit à un terrassement de 440 000 m³, extrait et déposé sur des surfaces préalablement déboisées. Ces 21 hectares sur Eurre et Vaunaveys-la-Rochette a bénéficié de toutes les attentions avec l'élaboration d'un plan de gestion sur 30 ans par le Cen, en partenariat avec *SNCF réseau*.

Zoom sur le Grand Rovaltain

Le CEN a accompagné le *Syndicat mixte du Grand Rovaltain* pour l'élaboration d'une stratégie en faveur des zones humides. Sur les conseils du CEN, l'aérodrome Valence Chabeuil met en place la gestion différenciée des espaces pour préserver les prairies riches en oiseaux.

Préservons aussi la nature ordinaire !

Dans le cadre d'une convention signée en 2017, la *Fédération des chasseurs de la Drôme* et le CEN élaborent un plan de gestion du domaine des Hautes-Sétérées à Crest. L'idée est de faire de ces 80 hectares essentiellement forestiers et agricoles un territoire exemplaire, de formations et d'expérimentations.

Aux côtés des gestionnaires en herbe

En partenariat avec la *MFR de Mondy*, des chantiers écoles ont été organisés sur la Colline de Revirand, en Ardèche, et à Beauregard-Baret : bûcheronnage et débroussaillage. Les étudiants, dans le cadre d'un projet tutoré par le CEN, ont contribué à définir la gestion de deux zones humides. La restitution dans les communes respectives a suscité un grand intérêt de la part des habitants.

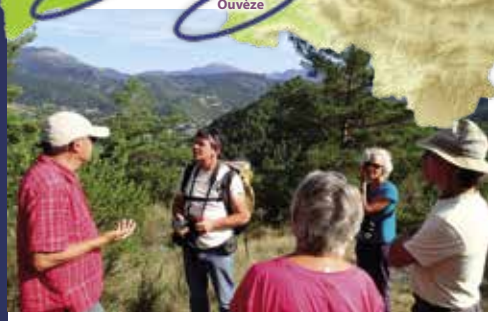

Châteauneuf-de-Bordette fête son patrimoine

A l'occasion des vingt ans de l'espace naturel sensible à Châteauneuf-de-Bordette, la commune, en partenariat avec l'*ADEM*, le *Parc naturel régional des Baronnies provençales*, *Vautours en Baronnies* et le Cen, a organisé un week-end festif pour valoriser toutes les actions menées en faveur des patrimoines, de la biodiversité et du pastoralisme.

FOCUS SUR...

L'accompagnement des collectivités locales

- Appui local
- Appui à des projets transversaux

LA GESTION DE SITES DANS LA DRÔME

- 11 sites en gestion conservatoire dont 4 nouveaux sites mentionnés en rouge, 976 hectares concernés.

La maîtrise d'usage : 549 hectares dont :

- 21 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 528 hectares bénéficiant d'un accord de propriétaires volontaires.

Sauvetage d'amphibiens à Moras-en-Valloire

Pour éviter l'écrasement d'amphibiens sur la route de Moras-en-Valloire, en 2018, le CEN s'est associé à la *LPO* pour créer des mares de substitution du "bon" côté de la route : une première convention tripartite signée avec un propriétaire volontaire et un réseau de mares creusé en novembre.

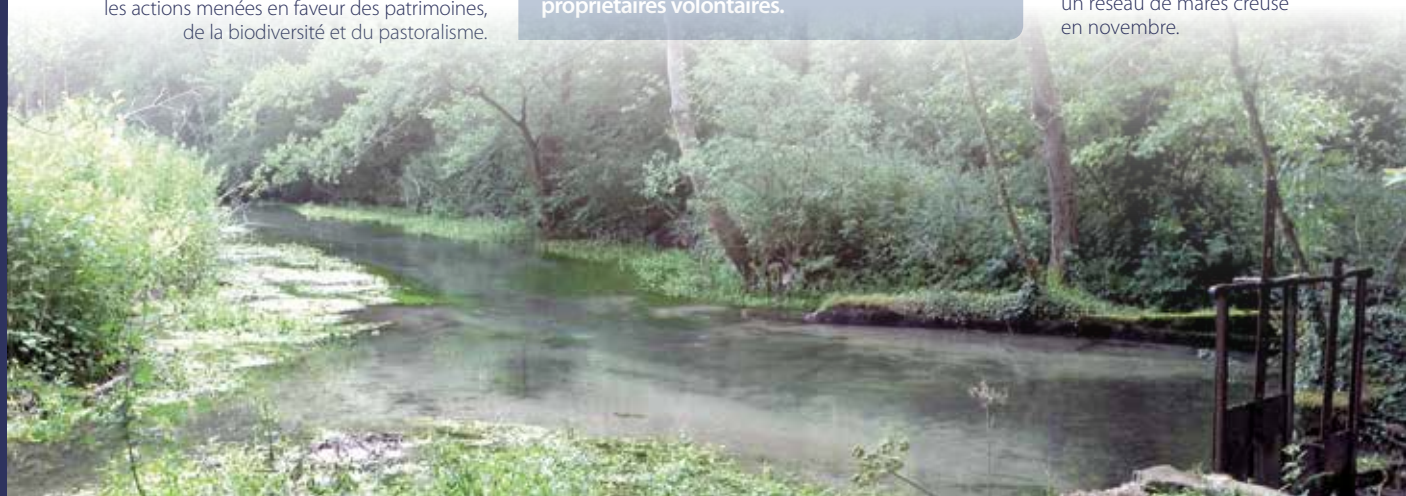

Loire

Moins occupée cette année par l'animation des projets agri-environnementaux et climatiques (PAEC) du territoire, l'équipe de la Loire s'est concentrée sur le déploiement de nombreuses actions, notamment sur des sites historiques du Conservatoire tels que la réserve naturelle régionale des jasseries de Colleigne. Côté nouveautés, deux noms ont fait leur entrée dans la liste des sites en gestion : le marais du Gand et les pelouses sèches de Malleval.

Quoi de neuf du côté des continuités écologiques ?

Pour la dernière année du contrat vert et bleu Grand Pilat 2014-2018, le CEN a poursuivi son travail d'accompagnement et de relevés sur les pelouses sèches du Pélussinois. L'objectif ? Comprendre comment les papillons se déplacent sur le territoire en fonction des milieux environnants pour sensibiliser plus largement, à terme, élus et usagers sur les questions de corridors écologiques. Parallèlement, le CEN a accompagné le Parc naturel régional du Pilat dans la construction d'un deuxième contrat vert et bleu sur une perspective à 5 ans.

Concernant le contrat vert et bleu porté par *Saint-Etienne métropole*, le CEN a consacré un temps important à la définition d'une stratégie sur l'ensemble de la métropole, pour orienter les actions du contrat. Enfin, côté Montbrisonnais, le CEN et *Loire Forez agglomération* ont sollicité l'école lyonnaise *Emile Colh* pour créer une bande-dessinée pédagogique sur la trame verte et bleue. Rendu : printemps 2020 !

La cellule assistance technique "zones humides" de la Loire

L'enjeu est d'aider les structures porteuses de contrats (de rivières et territoriaux) pour une meilleure prise en compte des zones humides dans leurs projets. Cette année deux actions phares ont été menées :

- l'accompagnement de *Loire Forez agglomération* dans la définition d'une stratégie d'intervention en termes de préservation et de restauration des zones humides ;
- une charte des bonnes pratiques agricoles en zones humides, menée avec le Département, la profession agricole et les services de *l'État*.

Un nouveau plan de gestion pour Colleigne

Un nouveau plan de gestion de deux fois cinq ans est né pour la réserve naturelle régionale des jasserie de Colleigne, validé par le comité consultatif en fin d'année et présenté au *Conseil scientifique régional (CSRPN)* qui a formulé d'excellents retours !

Le Gand, un des derniers marais de la plaine du Forez

Le CEN a signé une convention d'usage avec le propriétaire pour co-gérer le site avec la *Fédération des chasseurs de la Loire*. Le *Département* et le *Conservatoire botanique national du Massif central* l'avaient identifié pour la présence d'une espèce rare : la laîche à épis noirs.

Etang Lapra, l'écrin d'une renoncule très rare

Situé sur la commune de Saint-Bonnet-les-Oules, l'étang Lapra a la particularité d'être aujourd'hui une des dernières stations de la Loire où l'on trouve la grande Douve, une plante protégée. En 2018, une étude de faisabilité pour réhabiliter cet étang a été actée par les acteurs locaux.

Trois nouvelles tourbières dans le Haut Forez

Le programme "Tourbières du Massif central" a permis de faire émerger trois nouveaux sites abritant des tourbières sur les hautes chaumes du Forez. Le CEN a rédigé un plan de gestion à fort enjeu paysager et patrimonial pour ces sites exceptionnels.

FOCUS SUR...

L'intervention sur les fonctionnalités écologiques des territoires

- PAEC (hautes chaumes)
- CVB (Roannais, CALF, Grand Pilat, SEM)

LA GESTION DE SITES DANS LA LOIRE

● 27 sites en gestion conservatoire dont 2 nouveaux sites mentionnés **en rouge** sur la carte, 1 841hectares concernés.

La maîtrise d'usage concerne 689,5 hectares dont :

- 3,5 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 686 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

**Cette année, plusieurs plans de gestion de sites emblématiques ont vu le jour.
Dans la vallée du Bozançon, une démarche concertée et de nombreux ateliers participatifs avec les habitants ont permis d'élaborer un plan de gestion d'une durée de 5 ans. Celui de l'espace naturel sensible du marais de Boistray a quant à lui été validé par la nouvelle équipe municipale de Saint-Georges-de-Reneins. Enfin, le plan de gestion de la tourbière du Châtelard, dernière tourbière des monts du Lyonnais située sur la commune de Courzieu, a lui aussi été validé en 2018 pour 5 ans.**

De belles découvertes

Sur le bois humides des Molières à Joux, le CEN a noté la présence de la gentiane pneumonanthe. L'espèce n'avait pas été revue dans le département depuis au moins 1990 et n'avait jamais été recensée sur ce bassin versant (selon les données *CBN*).

Dans le cadre d'un partenariat avec la *Métropole de Lyon*, le CEN travaille sur deux champs de captage d'eau potable :

- Sur Crépieux-Charmy, nous avons découvert le butome en ombelle et constaté le maintien de stations de flûteau nageant sur un canal écrêteur de crues réaménagé.
- Sur la Garenne, *France nature environnement* a recensé 241 espèces de papillons de nuit avec certaines nouvelles ou rares pour le département comme l'anthophile gracieuse, le manteau nain, l'*Eulamprotes wilkella* et peut être une nouvelle donnée pour la France avec le *Calybites quadrisignella* ! Le Hanneton foulon, un gros coléoptère mesurant près de 10 cm, a également pu être observé sur le site.

Un concours agricole sur le plateau mornantais pour valoriser les pratiques agro-écologiques

Le CEN a organisé un concours général agricole des pratiques agro-écologiques prairies et parcours, manifestation officielle du *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation*, sur le bassin versant du Garon. Son objectif ? Valoriser les prairies naturelles qui allient biodiversité et fourrage de qualité, tout en mettant à l'honneur le savoir-faire des agriculteurs. Un jury composé de sept experts, de compétences variées, s'est réuni pour examiner les cinq parcelles en lice. Eric Delorme et Véronique Laby ont été récompensés pour la qualité de leurs pratiques et les autres candidats ont reçu un panier garni et une photo portrait. Pour cette première édition dans le Rhône, les élus locaux ont également annoncé leur souhait de réitérer l'opération, considérant cet évènement comme une véritable opportunité de valoriser le territoire et ses agriculteurs.

FOCUS SUR...

La gestion de sites dans le Rhône et la Métropole

- 16 sites en gestion conservatoire, 5 082 hectares concernés.
La maîtrise d'usage concerne 598 hectares dont :
  - 36 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
  - 562 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

De l'eau pour les moutons en pâture

Dans les landes du beaujolais, le CEN a mis en place deux implu-viums pour récupérer les eaux de pluie. Cette installation a pour but de répondre à la problématique d'abreuvement du troupeau ovin présent, en l'absence de source et de ruisseau. Une partie du chantier a été réalisé en régie et avec l'intervention des ***Brigades vertes du Rhône.*** Cette solution alternative porte ses fruits puisqu'après une première phase de test, le résultat s'avère satisfaisant et le suivi se poursuivra en 2019.

Quel temps fait-il sur la tourbière du Couty ?

Le CEN a installé une station météo sur le site de la tourbière du Couty pour préciser les données et les phénomènes météorologiques localisés : entre la station implantée sur site et les informations fournies par un habitant à 1,7 km de là, la différence de pluviométrie peut atteindre 250 mm en un mois ! De quoi expliquer un peu mieux le fonctionnement hydrologique du site.

Après la définition collective du projet et l'élaboration du plan de gestion, vient le temps de la mise en oeuvre du programme d'actions. Bien souvent elle intègre des travaux pour restaurer et/ou entretenir les milieux. Le CEN s'efforce d'avoir toujours une longueur d'avance sur ces aspects techniques qui constituent son coeur de métier : chaque année de nouvelles méthodes sont testées, les savoir-faire progressent au bénéfice ensuite de l'ensemble du réseau des professionnels de la préservation de la nature !

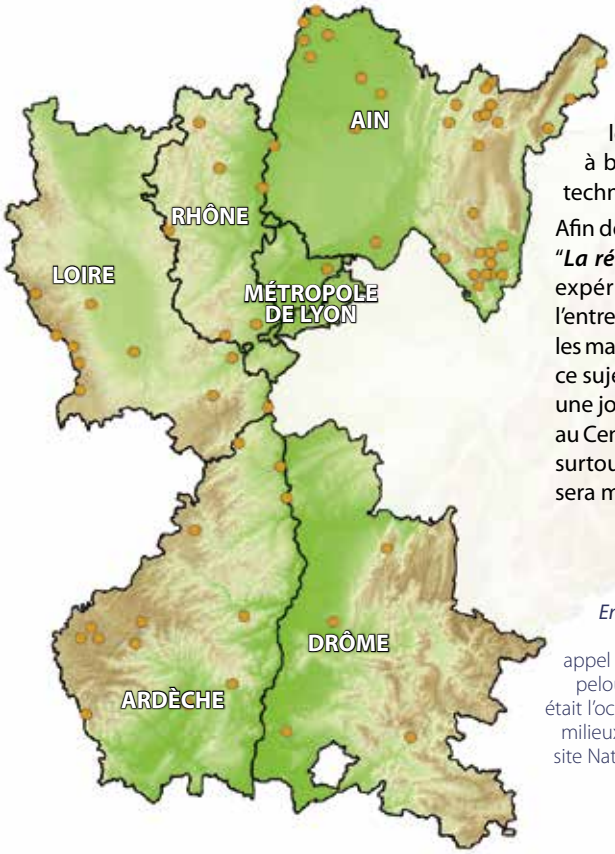

Entre technicité et innovation

Pour maintenir les milieux ouverts, le recours à la fauche nécessite parfois l'usage d' un porte-outils polyvalent, notamment sur de petits sites en pentes, difficiles d'accès ou très humides. En 2018, le CEN a amélioré ce matériel par le remplacement de la presse à balles rondes. Ces pratiques ont fait l'objet d'un nouveau film technique visible sur la chaîne Youtube du *CEN Rhône-Alpes*.

Afin de partager au mieux la technicité, un autre film a été construit sur "***La récolte de graines en milieux naturels***". Il s'appuie sur plusieurs expériences de terrain et relate notamment la coopération avec l'entreprise Mouchet pour faciliter le ramassage de graines locales dans les marais de l'Ain, avec un système de brosse rotative et d'aspiration. Sur ce sujet où les initiatives régionales manquaient de mise en commun, une journée d'échange technique a été préparée. Tenue en mars 2019 au Centre de formation d'apprentis de *l'UNICEM* de Montalieu, elle visait surtout à renforcer les liens et les savoir-faire régionaux. Une synthèse sera mise en ligne avant l'été 2019.

Dans le sud de la Drôme, l'association ***Environnement et patrimoine réauvillois,*** la ***Commune de Réauville*** et le CEN ont fait appel à la population locale pour restaurer des pelouses sèches sur sable. Ce chantier nature était l'occasion de participer à la conservation de milieux remarquables et menacés, au sein d'un site Natura 2000 et d'un espace naturel sensible d'exception.

Les chantiers 2018 en quelques chiffres

182 chantiers réalisés dont :

- **100 chantiers en régie,**
- **38 chantiers avec des entreprises locales,**
- **15 chantiers avec des élèves de maisons familiales et rurales, lycées agricoles ou horticoles, etc.**
- **14 chantiers avec des personnes en insertion,**
- **16 chantiers éco-volontaires.**

Nouveau chantier solidaire proposé à *UNICEM Entreprises* engagées avec pas moins d'une vingtaine de personnes mobilisées pour participer à l'élagage de chênes et l'arrachage de séneçons du cap, espèce exotique envahissante, sur la colline du Chatelet, en surplomb de la vallée du Rhône. Une chance pour la précieuse gagée de Bohème.

Sur la tourbière de la Vestide, à Issanlas, le CEN a restauré une ancienne "béalière". L'eau circule à nouveau sur plus de 500 mètres, le ruisseau revit et les prés de fauche sont à nouveau irrigués. Le milieu naturel devrait retrouver un fonctionnement hydrologique équilibré, résolvant par la même occasion les problèmes précédemment rencontrés par les agriculteurs.

Le CEN fêtait en 2018 ses trente ans d'existence ! A cette occasion, il a mis en place une lettre d'information bimestrielle diffusée aux adhérents, administrateurs et toutes personnes s'étant inscrite via son site internet. L'assemblée générale, tenue en Ardèche, était un élément fort de l'animation avec, la veille, une projection du film de Jacques Perrin «Le peuple des forêts» en présence de l'équipe de tournage à laquelle a été présenté le travail fait sur l'apron du Rhône.

L'assemblée générale fut également un moment fort ayant permis de revenir sur les 30 dernières années de préservation des espaces naturels et de se projeter dans les trente ans à venir.

Cette année encore, le CEN a participé à différentes opérations nationales de sensibilisation : Fête de la nature en mai, 24e édition de Fréquence grenouille au printemps, Nuits de la chauve-souris fin août, Journées européennes du patrimoine en septembre ou encore Chantiers d'automne en fin d'année.

De gauche à droite : Jacques Cluzaud réalisateur, Gilbert Cochet conseiller scientifique et Stéphane Durand scénariste sur plusieurs films de Jacques Perrin.

Une campagne de parrainage des ânes !

En partenariat avec le 68e régiment d'artillerie d'Afrique, le CEN a lancé cette année sa première campagne de financement participatif. Elle offrait la possibilité à tout un chacun, de parrainer les ânes qui pâturent sur le camp militaire de la Valbonne, dans l'Ain, afin de continuer à préserver les pelouses sèches de ce site par l'éco-pastoralisme. Cette campagne a surtout permis de toucher un nouveau public et développer ainsi l'assise citoyenne du CEN.

"Zones humides d'Auvergne-Rhône-Alpes" le site web fait peau neuve

Datant de 2010, le site web "zones humides de Rhône-Alpes" avait besoin d'être dépoussiéré ! C'est chose faite ! Conçu à l'origine pour aider les gestionnaires et informer sur l'intérêt de préserver les zones humides, ce site a donc été actualisé, enrichi de témoignages, de vidéos, etc. Et il s'applique maintenant sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Enfin, l'arborescence et l'ergonomie ont été revues pour faciliter la navigation sur le site.

Une boîte à outils pour se lancer dans le mécénat

Depuis 2017, une réflexion a émergé autour du mécénat. En déclinaison d'un travail mené en form'Action avec les CEN d'Auvergne et d'Allier, une stratégie a été élaborée pour les quatre ans à venir. Le Conseil d'administration l'a validée en début d'année 2019. Un argumentaire a été construit de manière collective et des outils pour engager et suivre les contacts avec les entreprises ont été partagés avec les autres CEN.

(Re)découvrir les zones humides avec le crieur des tourbières

De juin à août et sur plusieurs territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Conservatoire a proposé une animation grand public sous la forme d'un spectacle d'art de rue, drôle et ludique, portant sur les tourbières et les zones humides. Cette opération avait pour objectif de partager un autre regard sur ces milieux souvent discrédités à tort. Le temps d'un été, Gérald Rigaud, comédien et crieur public professionnel, a donc endossé son costume de garde-champêtre pour devenir ce « Crieur des tourbières » et partir à la rencontre des habitants. Un moment d'appropriation du patrimoine, de lien social et de partage de connaissances.

Cette année encore, deux nouveaux cahiers techniques viennent étoffer la collection du *CEN Rhône-Alpes*. L'ouvrage "***Cours d'eau encaissés et pratiques du canyonisme***" est issu de la réflexion menée avec les fédérations sportives, des experts et des représentants des usagers afin de favoriser de nouvelles approches de gestion partagée, pour une pratique raisonnée et une biodiversité préservée.

"***Exploitations agricoles : la biodiversité, un terrain fertile***" montre à partir d'expériences de terrain et de témoignages d'agriculteurs comment la biodiversité peut être une ressource pour l'exploitant et non une contrainte.

Comme chaque année, de grands programmes sont mis en oeuvre ou poursuivis. Ils constituent de véritables terreaux d'initiatives et de collaborations et permettent l'élaboration d'actions d'envergure. Peu de nouveautés en 2018 mais des phases de transition importantes et des avancements conséquents selon les sujets.

Les tourbières du Massif central, un outil pour le développement ?

C'est autour de cette question que le CEN a engagé un programme FEDER complémentaire aux programmes déposés par le *Pôle national relais tourbières*, le *CEN Lozère* et le *PNR des Volcans d'Auvergne*. Avec un appui de la *Région*, de *l'Agence de l'eau Loire Bretagne* et des *Départements de l'Ardèche, du Rhône et de la Loire*, une appropriation des tourbières par les citoyens a été recherchée à travers la pérennisation d'une fête annuelle des tourbières, l'implication d'un crieur de rue pour sensibiliser à cette thématique mais aussi l'élaboration collective d'un guide du patrimoine naturel sur les sources de la Loire. En parallèle, une réflexion s'est engagée à travers des ateliers participatifs pour faire émerger des pistes de valorisation des tourbières dans l'économie locale.

Le pôle gestion des milieux naturels

Après un accent mis jusqu'alors sur l'élaboration d'une plateforme d'échanges et la structuration d'un réseau d'adhérents, une remise à plat de la stratégie s'engage afin de renforcer l'animation du réseau de gestionnaires. L'extension à l'Auvergne s'est concrétisée en 2018 avec, rapidement, une déclinaison sur ce secteur de la réflexion sur les espèces exotiques envahissantes menées en fin 2017 sur Lyon.

Des partenariats thématiques

L'outil « ***conventions pluriannuelle d'objectifs*** » proposé par la Région sur plusieurs thématiques majeures du patrimoine naturel se traduit par une implication du CEN sur des projets portés par *l'Office national des forêts* sur la problématique de trame forestière, par *l'association Rivière Rhône-Alpes Auvergne* sur la trame bleue et *l'ISARA Lyon* concernant la perméabilité des espaces agricoles pour la biodiversité. Sur ces deux dernières, des synthèses sous forme de cahiers techniques et/ou de film ont été préparées, sachant que le CEN apporte un appui méthodologique pour une bonne prise en compte des zones humides et de la biodiversité.

Pour ***Tip-Top***, un projet entrant dans le cadre du programme de recherche appliquée ***PSDR***, le travail mené par *l'INRA* et plusieurs laboratoires de recherche amène progressivement à matérialiser un outil de modélisation de la fabrique des paysages et des flux d'eau. Il va prochainement être testé sur plusieurs territoires, afin d'accompagner l'organisation des paysages (plantation de haies, maintien de bandes enherbées...) selon l'impact qu'ont ces éléments sur la qualité des eaux en aval. Un programme qui se termine en 2019.
https://tiptop.cen-rhonealpes.fr/

Quant à ***RhoMéO,*** ce programme initié en Rhône-Alpes se décline maintenant dans le travail sur la trame bleue *(cf. ci-dessus)* et vient largement alimenter les autres régions dans le cadre du projet ***MHÉO***.

Un partenariat construit entre *la Fédération des CEN* et *le CEN Rhône-Alpes* amène ce dernier à accueillir l'équipe du plan Rhône-Saône à Vourles et préparer prochainement le séminaire final de ce projet multi-régional en faveur des milieux naturels rhodaniens.

Agri-environnement

Au-delà de l'accompagnement de plusieurs PAEC, l'année 2018 a vu fleurir trois éléments marquants : un guide technique sur les exploitations agricoles et la biodiversité, une charte de bonnes conduites agricoles en faveur des zones humides dans la Loire et un concours des plus belles prairies fleuries dans le Rhône.

La poursuite et le renouvellement de programmes d'envergure

Après un programme européen life nature conduit en lien étroit avec *le Ministère des armées,* un nouveau projet life gouvernance ***Naturarmy*** d'ampleur européenne a été déposé auprès de *la Commision européenne*, confié à la *Fédération des CEN* et au *Ministère des armées,* avec le soutien de *l'Agence française de la biodiversité*.

La rédaction du second plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône a été confié au CEN par la *DREAL Auvergne-Rhône-Alpes* afin de poursuivre les résultats très positifs obtenus jusqu'à présent concernant ce poisson des plus menacés d'extinction en France.

Un résultat en demi-teinte

Si le résultat comptable de l'exercice 2018 est positif de 108 k€ (81k€ en 2017), il le doit beaucoup à la présence d'un résultat exceptionnel de 125 k€ lié aux reliquats de dossiers des exercices antérieurs. Le résultat d'exploitation de l'année est quasiment à l'équilibre : -13 K€. Une vigilance accrue sur une meilleure consommation des subventions et des fonds dédiés en forte hausse est donc nécessaire en 2019 pour éviter une dégradation du résultat.

Une part d'investissement beaucoup plus conséquente

L'analyse de l'exercice 2018 a montré une évolution significative de notre structure avec une augmentation du volume de subventions d'investissement de 2,1 M€ et une part d'investissement qui atteint presque 50% contre 25% en 2017 et 21% en 2016. Cette évolution radicale vers l'investissement a été accélérée par nos principaux financeurs : l'*Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse* dont le XIe programme ressert les financements autour des opérations de restauration, la Région dont la diminution des montants en fonctionnement nous amène à reclasser en investissement certaines actions qui pouvaient l'être en respectant bien sûr les règles comptables.

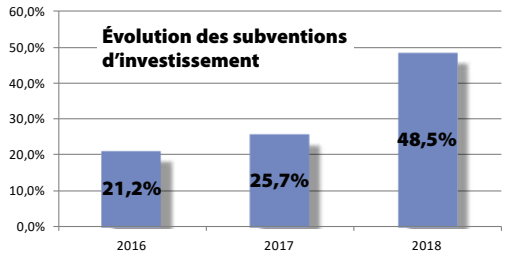

Une nouvelle méthode comptable

Ce changement significatif risquait de plomber sérieusement notre résultat car jusqu'à maintenant les subventions d'investissement ne passaient en compte de résultat que dans le cadre des dotations aux amortissements, étalées sur plusieurs années, ne reflétant plus la réalité de notre activité annuelle. Aussi notre Commissaire aux comptes a acté un changement de méthode comptable permettant d'intégrer l'activité complète des salariés dans le compte de résultat. Ainsi, les heures travaillées sur les projets d'investissement sont désormais valorisées et passées en produit chaque année.

L'impact de ce changement de méthode sur l'exercice 2018 a été de 187 k€. Notre résultat reflète aujourd'hui notre production annuelle, sans être influencé par la classification comptable des dossiers en investissement ou fonctionnement. Sur les exercices précédents, ce changement affecte le compte « report à nouveau », augmenté de 765 k€.

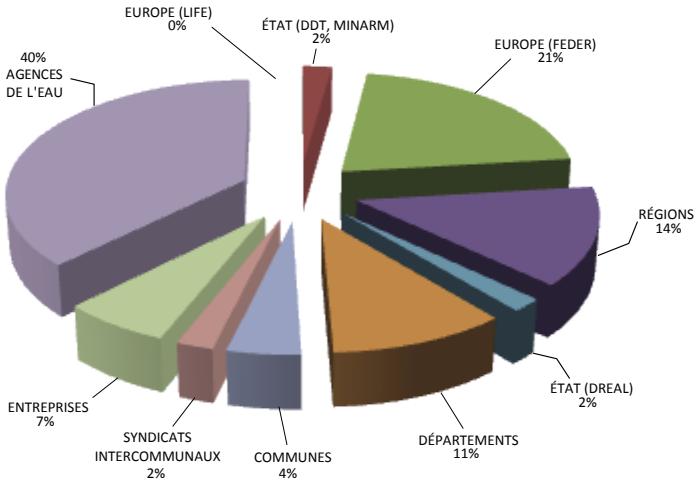

2018 : origine des financements

La part de financements FEDER a fortement augmenté cette année, ainsi que les financements privés qui représentent 7% du total. Les subventions accordées par les agences de l'eau constituent cette année encore l'apport principal, sachant que la part d'autres financeurs diminue en valeur relative mais reste globalement constante en valeurs absolues.

Pour rappel (en %)	2017	2016
Régions	19	23
Agences de l'eau	40	32
Etat (+FEADER)	5.7	7
Départements	14	14
Ain	8.3	9
Ardèche	<1	<1
Drôme	<1	1
Loire	2.8	2
Rhône	2.3	2
Métropole de Lyon	1.2	/
FEDER - Life	10.7	12
Autres partenaires	5.3	8
Communes	2.6	4

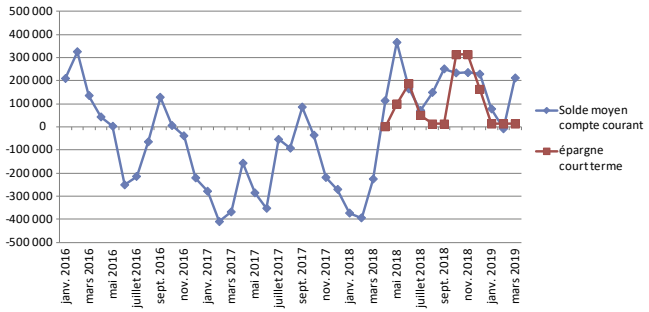

Une trésorerie améliorée

grâce aux dispositifs mis en oeuvre sur 2018 (prêts participatifs, billets à ordre...) Elle reste toutefois fragile, notamment avec l'augmentation forte des subventions européennes FEDER (+ 900 K€).

Développer l'assise citoyenne est un objectif de notre projet associatif. La mise en place d'une charte de l'adhérent, puis la réalisation d'une campagne de crowdfunding en début d'été et enfin un premier calage sur le statut de bénévole au CEN ont permis de finir l'année avec 76 adhérents. Il a été imaginé de réserver une journée annuelle dédiée aux adhérents, une idée expérimentée pas plus tard qu'à l'automne dernier.

Le travail du Conseil d'administration durant l'année

C'est l'organe qui assure la gouvernance de l'association et définit ses choix stratégiques. Il s'est réuni cinq fois en 2018. En complément, un Bureau restreint prépare ses décisions et gère les affaires courantes.

Le Conseil d'administration a travaillé notamment sur :

- le plan d'action quinquennal 2018-2022 ;
- l'étude de 23 conventions liées à des actes de maîtrise foncière et d'usage dont 3 nouveaux sites et de 14 autres conventions de partenariats ;
- un projet de convention type de délégation de la gestion d'un site à une collectivité locale ;
- l'analyse et la validation de deux stratégies régionales, l'une forestière, l'autre de partenariat avec les entreprises ;
- des éléments administratifs récurrents : clôture des comptes de l'exercice 2017, renouvellement des membres du Bureau, validation du plan de formation 2019 et de chaque adhésion nouvelle au CEN.

Comment s'organise le travail du Conseil d'administration ?

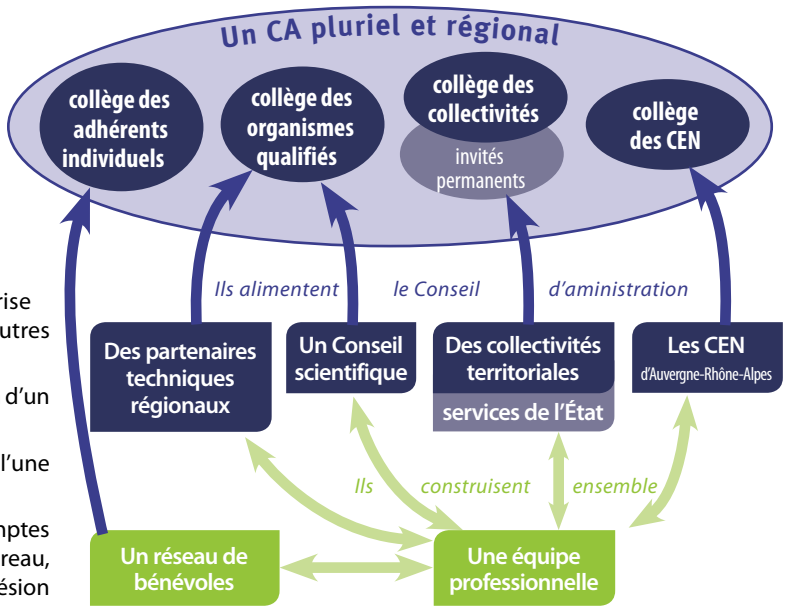

Première rencontre annuelle avec les adhérents du CEN

Elle a eu lieu le 7 octobre... sous la pluie ! Le site choisi était plutôt original : un camp militaire ! Mais pas n'importe quel terrain militaire puisque la Valbonne est depuis les années 80, un site de collaboration intense entre le *Ministère des armées* et le Conservatoire. Un troupeau d'une quarantaine d'ânes, propriété du CEN, a été installé afin de maintenir ouvert ses pelouses steppiques. L'occasion de cette rencontre était double : créer un lien plus fort avec les adhérents de l'association et permettre aux personnes ayant contribué à la campagne de financement participatif "***Parrainez un âne sur le camp militaire de la Valbonne***" de découvrir le troupeau et d'échanger avec Benoît, chargé d'agri-environnement au CEN. Ce moment de convivialité s'est accompagné d'une envie partagée de recréer un tel événement en 2019.

Entrez en sCENe !

Pour devenir adhérent au CEN, c'est très simple : il suffit de se rendre sur le site *www.cen-rhonealpes.fr/adhesion* ou d'en faire la demande par courrier ou mail et de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 16 €. Chaque adhésion est approuvée par le Conseil d'administration.

Être adhérent c'est soutenir le CEN dans ses efforts pour préserver la biodiversité. C'est la possibilité de participer à l'activité et à la vie de l'association : voter à l'assemblée générale annuelle pour valider les bilans voire se porter candidat pour intégrer le Conseil d'administration afin de prendre part aux décisions stratégiques, faire part de ses découvertes naturalistes ou contribuer aux relevés de terrain, participer à des chantiers, être relais d'information, construire dans le cadre de groupes de travail thématiques, être candidat. Bref, autant de possibilités pour œuvrer en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel !

La qualité de vie au travail est sous les feux des projecteurs depuis 2018. Une organisation s'est structurée durant l'année pour faire face aux différents risques psycho-sociologiques dans la structure, avec l'accompagnement par une psycho-sociologue. Une réflexion qui implique tous les membres de l'équipe et une interaction renforcée avec les administrateurs. Fin 2018, l'équipe est de 52 personnes soit une moyenne annuelle de 49 ETP.

Une dynamique QVT

A propos de qualité de vie au travail, la dynamique est bien enclenchée au CEN. Un diagnostic a été fait par *Reconnessens* à partir d'entretiens individuels et collectifs, à l'échelle de la structure mais aussi au sein de chaque équipe. Il s'est poursuivi par des échanges avec le Bureau du CEN, la mise en place d'un dispositif de recherche de solutions mené par un organe de pilotage interne (*Reconnessens*) et la formation des cadres.

Huit axes de travail ont émergé à l'échelle de la structure et se complètent de réflexions et d'actions propres par équipes. C'est un travail au long cours avec cependant une volonté forte d'identifier et de mettre en place des améliorations dès 2019.

Les mouvements dans l'équipe en 2018

Les principales arrivées sont liées à des besoins de remplacements temporaires (congés parentaux, absences prolongées...) ou un surcroit d'activité sur une période de l'année. Ainsi, **Gwendoline MONNIER** et **Nicolas DUPUIS** ont rejoint temporairement l'équipe Rhône, **Damien AUBET** et **Jules MURAT** la Loire, **Arnaud LEFEVRE**, **Florent LEFETEY** et **Quentin DELFOUR** l'Ain, **Sophie RALEIGH** l'équipe communication, **Karine SCHURCK**, **Julie WILLEMS**, **Audrey BELAIR**, **Delphine BACKMETIEFF** et **Sandra HASSEN ALI** l'équipe administrative, **James ROBERT** l'équipe travaux. **Adeline LERAY** a effectué un très court passage sur un poste qu'elle n'a pas souhaité maintenir.

Début 2019, ces mouvements se sont concrétisés par les départs de **Géraldine GARNIER**, **Tiphaine FERMI** et **Daphné DUMAZEL**, migrant chacune vers d'autres horizons après plusieurs années d'apports précieux au CEN. Elles sont remplacées respectivement par **Damien GRIMA**, **Éline BERTRAND** et **Olivier QURIS**.

Zoom sur la filière *systèmes d'information*

Ses missions : veille technologique et écoute des besoins pour proposer l'infrastructure et les outils informatiques les plus adaptés ; gérer les données de biodiversité et de gestion (espèces, habitats, suivis, espaces, interventions, etc.), apporter expertise et solutions sur mesure, animer un réseau CEN régional et une position dans les réseaux nationaux pour valoriser et mutualiser les savoirs. En tout cela l'innovation est le maître mot.

En 2018, le travail a notamment porté sur :

- le déploiement d'une version de **SICEN mobile** améliorée, outil de saisie de données naturalistes ;
- des projets concernant la **trame verte et bleue** et la connectivité des milieux (papillons de pelouses sèches, etc.)
- le déploiement du **plugin** « **cadastre** » permettant des recherches optimisées sur les données foncières (en préfiguration de la sortie d'une nouvelle base foncière) ;
- une commande groupée de **données LIDAR** (relevés topographiques) et d'ortho-photos haute résolution ;
- la publication en interne de **guides techniques** (gestion de métadonnées, outils interne pour la gestion des mails, des plannings, etc.)

Les stagiaires en 2018

Mathilde LAMARE, Mathieu RINGUET et Auguste LOGEZ
en stage de découverte.

GILIBERT Thomas et ***LIARD Lucas***
Appui à la filière travaux.

Lucie BARJON
Contribution à l'élaboration d'une stratégie forestière.

Valentin ESSERT
Diagnostic fonctionnel et écologique des lacs d'Armaille et Genin.

Aloïs ROUILLERE
Inventaire des sites d'intérêt pour les lépidoptères dans le Bugey.

Alexis LAFFAY
Mise en place d'un protocole de caractérisation du fonctionnement hydrogéomorphologique des tourbières de la Haute-Ardèche.

Aymeric BRISSAUD
Etude de faisabilité de la restauration des tourbières dégradées ardéchoises.

Stéphanie LIGEARD
Expertise des usages passés de l'eau et du patrimoine bâti associés aux tourbières du plateau de Montselgues.

Marie RAPAUD
Etude de faisabilité d'un recueil d'actions et d'éléments financiers sur les CVB d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Vivien BOUCHER
Contribution à l'inventaire des pelouses sèches du département de la Loire.

Les services civiques en 2018

Hugo DENOUN sur le développement du mécénat ; ***Solène MASSERON*** sur la vie associative ; ***Éléa ROSTAING*** puis ***Célia FLORCZYK*** sur du dialogue avec les territoires et communication ; ***Quentin DELFOUR*** sur un angle naturaliste.

Vourles

Filière administrative

Alain Dindeleux
Directeur

Audrey Alotto
Assistante admin. Fonds structurels

Stéphanie Boutet
Assistante administrative

Rachida Desmazières
Assistante administrative

Nathalie Fautrez
Assistante administrative

Vincent Hochstaedter
Directeur administratif et financier

Sandra Hassen Ali
Assistante administrative

Isabelle Tezenas du Montcel
Comptable

Filière communication

Frédéric Didier
Chargé de communication

Nathalie Melcion
Chargée de projets communication et de concertation

Pascal Faverot
Responsable communication et animation de réseaux

Sophie Raleigh
Chargée de projets communication

Équipe travaux

Louis Charmet
Technicien travaux

Alexandre Paule
Responsable travaux

Filière scientifique

Delphine Danancher
Responsable scientifique

Filière systèmes d'information

Rémi Clément
Responsable SI

Annabelle Sueur
Chargée de SI

Laurent Poulin
Chargé de projets SI

Actions transversales

Cécile Racapé
Chargée de projet animation du pôle gestion

Perrine Paris-Sidibé
Coordinatrice de programmes régionaux et européens

Loire

Sébastien Barthel
Chargé de projets Agri-environnement

Fabien Billaud
Responsable projets

Ludovic Bouquier
Chargé de projets

Guillaume Chorgnon
Chargé de mission

Anne Wolff
Chargée de mission

Perrine Ménardier
Chargée de mission

Rhône

Cécile Barbier
Chargée de mission

Chrystelle Caton
Chargée de projets

Francis De Brou
Responsable projets

Olivier Quris
Chargé de mission

Céline Hervé
Chargée de mission

Poste hébergé Fédération des CEN

Jeanne Dupré la Tour
Pôle Rhône & Saône

Charnoz

Ain

Emmanuel Amor
Chargé de projets

Aurore Curton
Assistante administrative

Sylvie Duret
Chargée de mission

Elisabeth Favre
Chargée de projets et responsable technique

Antony Garcia
Chargé de mission

Équipe travaux

Clotilde Bolmont
Technicienne de gestion

Benjamin Dutreige
Technicien de gestion

Florent Lefetey
Chargé de mission

Nicolas Gorius-Ferrand
Chargé de projets

Nicolas Greff
Responsable d'antenne

Benoit Martin
Chargé d'agri-environnement

Lydie Renard
Chargée de mission

Corine Trentin
Chargée de mission

Séverine Willay
Animatrice des patrimoines

Damien Grima
Chargé de projet

Vogüé

Ardèche Drôme

Éline Bertrand
Chargée de mission

Marianne Georget
Chargée de projets PNA Apron

Laurence Jullian
Responsable d'antenne

Benoît Pascault
Chargé de projets

Virginie Pierron
Chargée de mission

Vincent Raymond
Chargé de projets

Marie-Anne Revaka-Garaud
Chargée de mission

Mathilde Vicente
Chargée de mission

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

La nature, un atout pour l'avenir de nos territoires

Cen Rhône-Alpes
La maison forte
69390 VOURLES
www.cen-rhonealpes.fr

Le CEN Rhône-Alpes est agréé :

- par l'État et la Région en tant que Conservatoire d'espaces naturels,
- comme association environnementale,
- en tant qu'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS),
- par l'Éducation nationale en tant qu'association éducative.

les Conservatoires d'espaces naturels Auvergne-Rhône-Alpes

Les six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes sont affiliés à *la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels*. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour accroitre l'efficacité du réseau et favoriser les synergies avec les autres partenaires.

N° ISBN : 978-2-37170-044-4. N° ISSN : 1959-1071. Dépôt légal : mai 2018
Imprimerie CV Pack (42400) labellisée Imprim'vert
Responsable de publication : P. Faverot - Photos : © CEN Rhône-Alpes

Plusieurs partenaires soutiennent les actions du CEN Rhône-Alpes à travers un programme d'actions annuel :

L'Europe s'engage en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté, dans le Massif central et sur l'axe Rhône Saône avec le fonds européen de développement régional.

D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manière plus ciblée en 2018 :

Groupement forestier des Pacauds

Certains dans le cadre de mesures compensatoires à des aménagements :

Riffier dragages

et diverses communes, établissements publics de coopération intercommunale qui s'impliquent sur leur territoire.